



<https://apb56.fr>

PRÉPARATION AU PERMIS HAUTURIER

DATES : Décembre 2023 - Janvier 2024

L'Association de Plaisanciers de Baden organise une session de préparation au permis hauturier, cette formation d'une durée de 16 heures sera assurée par Mr Bruno Giamarchi à titre bénévole. Elle permettra aux titulaires du permis côtier d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir se présenter en candidat libre à l'examen organisé par la DDTM

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le nombre d'inscrits est limité à 10, les inscriptions seront prises en compte par date d'arrivée. (Contact : Jean-Luc LE GOFF j.l.legoff@wanadoo.fr) Les candidats doivent être âgés de plus de 16 ans, titulaires du permis côtier, être à jour de leur cotisation à l'association (cotisation 2024 pour les nouveaux arrivants), s'engager moralement à suivre l'ensemble des matinées.

Le matériel nécessaire est : la carte d'examen n°9999, une règle CRAS, un compas pointe sèche, un compas d'écolier, crayon, gomme. (compter environ 65 euros par personne, sachant qu'il peut y avoir un délai pour obtenir la carte chez un shipchandler, mais aussi que l'on peut en trouver dans son entourage accessibles à un prêt, s'il y a demande, l'APB tentera de trouver une solution pour chacun).

ORGANISATION

La formation sera organisée sous forme de 7 séances de 2 heures 30, débutant à 9 heures, le samedi matin dans une salle qui reste à déterminer.

Selon la progression de chacun, une ultime séance de récapitulation pourra être rajoutée.

Les dates retenues sont :

- samedi 2 décembre, 9 décembre, 16 décembre (calcul de marée, GPS, réglementation, météorologie)
- samedi 6, samedi 13, samedi 20, samedi 27 (travail sur carte) de telle façon que les candidats puissent se présenter à une session d'examen dès le début du mois de février ; les dates possibles sont à consulter sur le site des affaires maritimes il y a habituellement deux à trois sessions par mois auquel il est possible de s'inscrire individuellement.

EXAMEN

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14680.do

- Remplir le formulaire Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur : demande d'inscription à une extension (Cerfa n° 14680*02)
 - Original de votre permis plaisance côtière (ou permis A ou permis mer côtier) Courriel permis plaisance et demande de duplicata : ddtm-permis@morbihan.gouv.fr

Les bureaux sont fermés au public, standard téléphonique le lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h

- Photo d'identité couleur (si ancien permis plaisance a plus de 10 ans)
- Timbre fiscal électronique de 38 €
- Photocopie d'une pièce d'identité

à qui s'adresser et envoyer son dossier ?

Attention, le délai de traitement des dossiers " plaisance " est d'environ un mois.

Le dossier d'inscription (formulaire et pièces à joindre) doit être déposé ou envoyé de préférence par lettre recommandée avec avis de réception :

Pour un département côtier :

Renseignements : Services Accueil des plaisanciers au sein des délégations à la Mer et au Littoral dans les DDTM.

Courriers à adresser à :

Délégation à la mer et au littoral - Morbihan - Lorient 1 Boulevard Adolphe-Pierre 56100 Lorient
--

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Mardi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 Le Mercredi de 09h00 à 12h00 Du Jeudi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Contact :

Email : ddtm-dml@morbihan.gouv.fr

Téléphone : 02 97 37 16 22

Site internet : <https://www.ecologie.gouv.fr/>

BRETIGNIERE Clémentine, clementine.bretigniere@gmail.com, +33 (0) 7 71 75 33 15

NEDELEC Elouan, Elouan.nedelec@yahoo.com, +33 6 07 59 60 05

NOEL Marin, marinnoelperso@gmail.com, +33 6 51 38 05 66 celui qui habite à Baden et est prêt à prendre des responsabilités

LE LEUCH Poetie, poetie.le_leuch@hotmail.com, +33 7 83 18 69 51, la fille de l'ancien chef de la capitainerie du port d'Hoedic